



# MED-IRIS

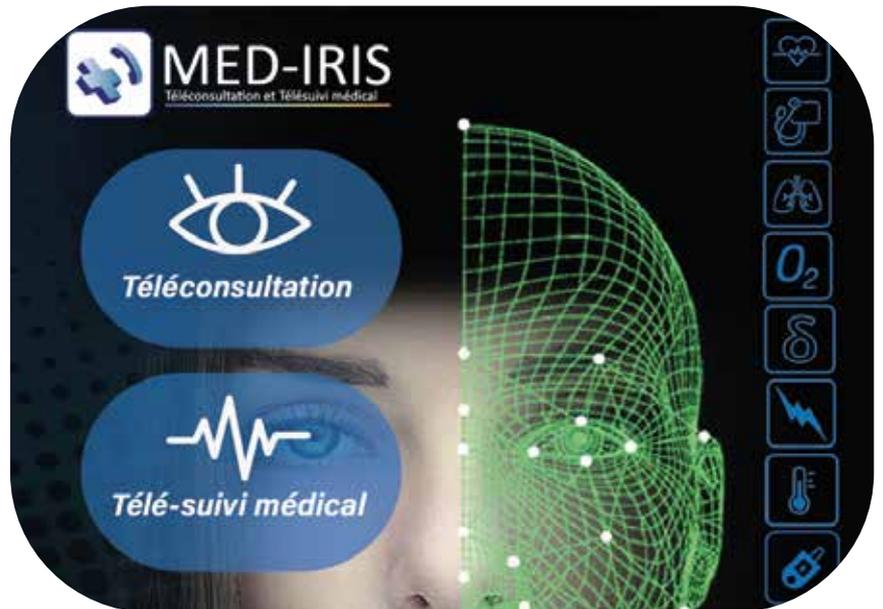
Téléconsultation et Télésuivi médical

## . C'est quoi ?

**dispositif médical  
de télémédecine**

MED-IRIS, solution mobile de  
téléconsultation et  
télé-suivi médical

**Pour les professionnels  
de santé à domicile**



Outils de  
mesure  
physiologique

Branchement  
électrique 220V  
allume cigare 12V

Transformateur

Batterie



**I-Tech :**  
**Prise des mesures  
vitales via Caméra  
déporté**

Modem satellite carte  
SIM multi-opérateur  
2G, 3G, 4G LTE, 5G  
Data rumming actif  
Lecteur carte  
CPS/Vitale/Paiement

## . Les avantages

- ⊕ Autonome, simple et mobile
- ⊕ Données santé sécurisée
- ⊕ Réseaux de communication sécurisés (satellite)
- ⊕ Fonctionne ville, rural, extra-rural sur le territoire national (option Europe)
- ⊕ Parcours de santé facilité, prévention santé
- ⊕ Interopérable SIS et DMP

# . Pour qui ?



Cabinet Libéraux (*Infirmières Libérales, Médecins Libéraux*)



SSIAD, Pôle Santé



Patients atteints de Maladie Chronique (ex : *Diabète, ...*)

## Les + pour les praticiens :

- Gagnez en confort d'exercice en complétant votre offre de soins
- Améliorez le suivi de vos patients
- Profitez des atouts du digital pour votre pratique au quotidien

## Les + pour la sécurité sociale, l'ARS, l'ANS :

- Centralisation de données dans un endroit unique (DMP)
- Données de santé du parcours patient coordonnées
- Réponse face au désert médicaux
- Développer et valoriser la prévention, repérer les problèmes de santé dès leurs prémices, cela évite souvent les traitements lourds, hospitalisations longues durées, ce qui contribue à une diminution des dépenses de santé
- La solution MED-IRIS favorise les économies sur le coût du transport de patients entre son domicile et le médecin traitant. (Ambulances taxis, le coût du transport de patients facturés à la sécurité sociale à doubler en 10 ans atteignant 6 milliards d'euros en 2019)

## Les + pour les patients :

- D'être pris en charge rapidement
- D'accéder à un médecin lorsqu'ils sont éloignés du parcours de soins
- D'être en mesure, dans un second temps, de désigner un médecin traitant pour réintégrer le parcours de soins coordonné
- De consulter un spécialiste dans un délai adapté

# . Nos partenaires



Arnaud Grimault - [www.iris-assistance.fr](http://www.iris-assistance.fr)  
contact@iris-assistance.fr  
05 55 12 82 82 - 06 24 34 56 12